

COLLÈGE DE STE-ANNE—J'envoie 50 cts pour une faveur obtenue. *X*
ST-DAVID D'YAMASKA—Une faveur temporelle obtenue sur promesse de m'abonner au "Messager". *Un abonné.*—Heureuse issue d'un procès sur promesse de donner des pains aux pauvres. J'ai donné douze pains et je remercie le bon Saint *Une abonnée.*

SAINTE-GEORGES DE MALBAIE—Ci-inclus une piastre pour le Pain des pauvres. J'ai obtenu du soulagement dans une maladie, par l'intercession de saint Antoine. *C.*

SOMERSET—Une guérison extraordinaire, et une autre grande grâce obtenue de saint Antoine. *B.*

VARENNES—Au printemps de cette année, pendant l'inondation, nos dépendances, contenant notre provision de bois de chauffage pour deux années, quantité de bois de service, etc., se trouvaient grandement exposées ou à être emportées par la force du courant ou démolies par la glace. Dans les deux cas, tout devait se trouver complètement perdu.

Redoutant le danger, et ayant déjà obtenu plusieurs faveurs par l'intercession du grand saint Antoine, je m'adressai encore à lui avec confiance, lui promettant, si nous ne perdions rien, de faire publier le fait dans ses annales et de donner un voyage de bois aux pauvres avant l'hiver. Grâce à sa puissante protection, nous n'avons pas eu le moindre dommage. *Dme X.*

N.-D. DU ROSAIRE (MONTMAGNY)—Le bon saint Antoine n'a pas dédaigné d'écouter la prière de nos pauvres colons. Il y a quelques semaines le feu faisait des ravages terribles dans nos terres nouvelles. Après avoir attaché à un tronc d'arbre la médaille de notre bon Saint, l'élément destructeur a suspendu ses ravages, et presque aussitôt une pluie bien-faisante est venue nous délivrer de toute inquiétude. Le même fait s'est produit à deux reprises différentes dans la même semaine. Daigne saint Antoine agréer l'hommage de notre sincère gratitude! *L.-A.-A. Talbot, Ptre, Curé.*

RIVIÈRE-AU-DORÉ—Succès d'une grande entreprise, dû à saint Antoine. *M. B.*

FALL RIVER—Une faveur obtenue. *Une abonnée.*

NICOLET—Une grande grâce obtenue par l'intercession de saint Antoine après neuvaine et promesse de le faire insérer dans le *Messager*. *A. M.*—Plusieurs faveurs obtenues de saint Antoine après lui avoir promis quelque pain pour ses pauvres et une messe en son honneur. *J. B. R. P.*

Le nombre total des faveurs obtenues par l'intercession de saint Antoine et rapportées au bureau du *Messager*, pendant le mois de juillet, est de 203, réparties comme suit :

Grâces particulières, 125.—Faveurs spirituelles, 4.—Procès gagné, 1.—Objets retrouvés, 11.—Guérisons, 35.—Situations obtenues, 10.—Vocation connue, 1.—Maisons d'éducation favorisées, 2.—Réconciliation, 1.—Affaire réglée, 2.—Succès d'examens, 10.—Argent obtenu, 1.

O

RECOMMANDATIONS A SAINT ANTOINE

Faveurs spéciales, 33.—Guérisons, 17.—Entreprises difficiles, 7.—Personnes chères, 6.—Personnes adonnées à la boisson, 6.—Situation, 14.—Accord dans une famille.—Difficultés financières, 1.—Conversions, 11.—Affaires importantes, 19.—Un prêtre malade.—Retraites, 2.—Faveur spirituelle, 1.—Vocations, 11.—Un voyageur.—Une chapelle.—Institutions religieuses, 2.—Succès d'examens, 13.—Un noviciat.—Familles, 2.—Enfants incorrigibles, 4.—Etudiants, 7.—Dettes, 4.—Un pénitencier.—Orphelin, 1.

Réciter le *Répos miraculeux* à ces intentions.